

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Asphalte pur, sans goudron

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Context: Ce déchet ne contient que de l'asphalte pur, sans goudron.

CONDITIONS

Autorisé:

- Ce déchet ne contient que de l'asphalte pur, sans goudron

Non autorisé:

- Plaques d'amiante (eternit), amiante libre, matériaux d'isolation, roofing
- Produits non-inertes tels que le bois, papier et carton, isolation, caoutchouc, déchets ménagers, plaques de plâtre, déchets de chaux
- Produits dangereux et toxiques
- Asphalte goudronneux
- Plaques de plâtre et béton cellulaire
- Corps étrangers qui peuvent gêner le recyclage et le traitement

Si le conteneur contient plus de 5% de déchets autres que l'asphalte pur sans goudron, il est probable que le sous-traitant refuse la totalité du traitement.

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Déchets de construction et de démolition
- Bâtisac
- Briquillons mixtes

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.